



APPEL À CANDIDATURES 2024

BOURSE POUR UNE RÉSIDENCE DE
TRADUCTION AU CITL D'ARLES

Date limite : **lundi 15 juillet 2024**

SYLVIE GENTIL

Soutenir les traductrices et les traducteurs d'**œuvres littéraires de langue chinoise vers le français.**

Grande traductrice de la littérature chinoise contemporaine, Sylvie Gentil disparaissait subitement en 2017. Elle a notamment fait connaître en France Mo Yan (prix Nobel de littérature 2012), Liu Sola, Xu Xing, Li Er, Mian Mian, Feng Tang et surtout Yan Lianke. Pour prolonger son travail et continuer à faire vivre sa passion, sa famille a créé en 2019 le Fonds de dotation Sylvie Gentil.

Visant à promouvoir la traduction d'œuvres littéraires du chinois vers le français et à soutenir dans leur travail des traducteurs et traductrices (quel que soit leur âge et leur expérience), le Fonds Sylvie Gentil propose chaque année une **bourse d'un montant de 500 euros par semaine**, liée à une résidence de 2 à 8 semaines au CITL - Collège international des traducteurs littéraires d'Arles (France).

L'appel à candidatures 2024 est ouvert. Les candidats peuvent envoyer leur dossier jusqu'au **lundi 15 juillet 2024**.

CONDITIONS

- L'attribution de la bourse est soumise à l'obtention préalable d'un contrat de traduction avec une maison d'édition, ou, à défaut, à la présentation d'une simple lettre d'intention de sa part.
- Cette bourse n'est pas cumulable avec d'autres soutiens publics à la traduction.
- Des dossiers de co-translation peuvent être retenus, chacun des co-traducteurs pouvant se voir attribuer une bourse intégrale.
- Pour des cas spécifiques, les frais de voyages peuvent éventuellement être pris en charge sur demande préalable.
- La dotation du fonds devra être mentionnée sur l'ouvrage publié.

CALENDRIER 2024

- **Durée de la résidence : de 2 à 8 semaines, en fonction des projets et besoins mis en avant par les candidats.**
- Période de résidence : entre le 1^{er} octobre 2024 et le 31 mars 2025.
- Date limite du dépôt des candidatures : 15 juillet 2024.

DOCUMENTS À JOINDRE AU DOSSIER DE CANDIDATURE

- **1 CV incluant vos éventuelles références bibliographiques**
- 1 lettre de motivation
- 1 présentation de l'œuvre à traduire
- Le texte original intégral (sous format pdf ou papier)
- 1 échantillon de traduction (plus ou moins 15 feuillets)
- Le contrat d'édition ou la **lettre de l'éditeur**.

CONTACT

- Email : candidatures@fonds-sylvie-gentil.org